

Oraison

Mag'



ORAISON
Une Ville à la Campagne

La Fête de l'amande

Le nouveau conseil municipal

▫ *Dossier* : l'éclairage public en question



Numéros utiles

■ Services de proximité

- Samu 15
- Pompiers 18
- Police secours 17
- Police municipale 04 92 70 34 10
- Urgences médicales 04 92 73 42 01
- Urgence européenne 112

■ Urgence santé

- Médecin de garde 15
- Pharmacie de garde 32 37
- Centre anti-poison et toxicovigilance :
..... 04 91 75 25 25
- Sida info service 0 800 84 0 800

Urgences techniques

- Urgence gaz 0 800 47 33 33
- Urgence eau DLVA 06 86 31 32 55
- Urgence électricité 0 972 675 004
- Fourrière automobile 04 92 70 34 10
- Centre technique municipal 04 92 70 13 90

Urgences enfance

- SOS enfants disparus 116 000
- Enfance en danger 119

Numéros écoute, prévention et social

- Samu social 115
- SOS amitié Aix-en-Provence 04 42 38 20 20
- Alcooliques anonymes 0 980 980 930
- Violences femmes info 39 19
- Drogue info service 0 800 23 13 13
- Stop djihadisme 0 800 00 56 96
- Accueil d'urgence 04 92 74 47 40
- Centre d'hébergement "Lou Camin"
..... 04 92 87 27 85
- Centre communal d'action sociale (CCAS) :
..... 04 92 74 47 40

Autres

- Objets trouvés 04 92 70 34 10
- Fourrière automobile 04 92 70 34 10
- SPA 04 92 87 82 51



Oraison Santé

AMBULANCE

AMBULANCES ALIZES 04 92 78 70 67

DENTISTES

M^{me} Collinet 04 92 78 60 67
M^{me} Leretraite 04 92 78 62 01

DIÉTÉTICIENNE

M^{lle} Mazzoleni 06 61 32 40 21
Manuela Gillant « Dietplaisir » 06 69 92 63 92

INFIRMIERS(E)S

M. Barberi 06 76 75 45 68
M^{me} Beckers 06 16 97 63 71
M^{me} Berron 06 24 06 39 91
M^{me} Bouchet 06 22 34 06 20
M^{me} Bremond, Izard, Labat 04 92 79 86 77
M. Cano 06 81 90 49 24
M^{me} Dugand 06 43 11 73 88
M^{me} Forget 06 18 09 12 26
M. Guineau 04 92 79 94 99
M^{me} Marin 06 20 77 42 76
M. Petit 06 09 07 27 66
M^{mes} Jannot, Maugez-Blanc,
Stromberg, Vicari 04 92 75 35 31

KINESITHÉRAPEUTES

M^{mes} Albrici, Roux-Decima,
Santucci 04 92 79 94 82
M^{mes} Bonsignour, Souvigny,
Tiprez-Panabières, et M. Beaujoin 04 92 78 61 98
M^{me} Deforge 06 28 07 34 81
M^{me} Joselet 06 72 87 84 62
M^{me} Wouters 06 61 48 83 97

LABORATOIRE D'ANALYSES

LABM Durance Analyses 04 92 79 80 43

MAISONS DE RETRAITE

Les Opalines 04 92 78 70 03
Les Tilleuls 04 92 70 55 00

MÉDECINS

Drs Amphoux et Sæz 04 92 79 93 87
Drs Rambert et Travers 04 92 78 60 27

OPTICIENS

CG' Optic 04 92 76 52 70
Optique Provençale 04 92 79 97 38

ORTHODONTISTE

M^{me} Favre 04 92 74 35 37

ORTHOPHONISTE

M^{me} Chabert 07 83 65 26 62

OSTÉOPATHES

M. Garnier 06 77 80 83 00
M^{me} Sube 06 26 75 60 41

PÉDICURES-PODOLOGUES

M^{me} Demailly 04 92 79 98 01
M. Noirot 04 92 79 98 02

PHARMACIES

Pharmacie de la Mairie 04 92 78 71 73
Pharmacie du Clocher 04 92 78 60 46

PSYCHOLOGUES

M^{me} Covelli 06 18 43 61 34
M^{me} Delobel - Sommer 06 95 03 05 62
M^{me} Gueurunurian 06 23 83 83 79
M^{me} Kuhfeld 06 95 64 79 09
M^{me} Pichel Veyan 06 95 11 35 50
Centre médico-psychologique 04 92 74 39 27
Centre médico-social 04 92 79 92 97

SAGE-FEMME

M^{me} Viles 06 59 18 27 83

VÉTÉINAIRE

M^{mes} Dast et Maupetit 04 92 79 91 02

Oraison pratique

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi 8 h 30/12 h - 13 h 30/17 h
Du mardi au vendredi 8 h/12 h - 13 h 30/17 h
Le jeudi de 9 h à 12 h - 13 h 30/18 h 30
04 92 70 77 77

Le centre technique municipal, les services urbanisme et CCAS ne reçoivent que sur rendez-vous :

- services.techniques@mairie-oraison.fr
04 92 79 43 00
- urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77
- ccas@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 80

Plateforme de rénovation énergétique et conseil architectural :

Les permanences de l'architecte seront assurées un jeudi par mois en mairie et sur rendez-vous téléphonique :

- urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

La police municipale : 04 92 70 43 59

Service jeunesse :

Du lundi au jeudi 8h/12h - 13h30/17h30
Le vendredi 8h/12h.

- secretariat.jeunesse@mairie-oraison.fr
04 92 70 77 75

Les archives ne sont pas accessibles durant les périodes de confinement.

Le ramassage des déchets verts reprendra les lundis pairs à partir du mois de mars, sous conditions. Les rendez-vous se prendront auprès du centre technique : 04 92 79 43 00



Journal municipal de la ville d'Oraison :

Directeur de publication : Benoît Gauvan
Tirage : 3500 exemplaires
Distribué par : Durance Diffusion
Crédit photos et rédaction :
Roberto Figaroli, Marion Marchal,
les services municipaux et Jean Banner.
Conception graphique : Autrementdit
Impression : Imprimerie de Haute-Provence
04 92 79 97 17 - La Brillanne.

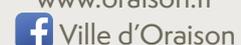
Sur papier normes écologiques PEFC



Les textes des groupes politiques sont publiés dans la « tribune libre » sous la responsabilité de leurs auteurs.

Mairie d'Oraison

22, rue Paul Jean
04700 Oraison
Tél : 04 92 70 77 77
www.oraison.fr





Benoît Gauvan
□ Maire d'Oraison

Madame, Monsieur, Chers amis,

Vous tenez entre vos mains la nouvelle version du magazine municipal. Nous avons choisi une publication moins importante en nombre de pages, mais sa diffusion sera beaucoup plus fréquente, de façon à coller à l'actualité de la commune, puisque « Oraison Mag' » paraîtra désormais quatre fois par an.

Nous avons choisi aussi de vous proposer à chaque numéro un dossier majeur pour notre village. Ce premier numéro de la nouvelle version, plus clair et plus aéré, est consacré à l'éclairage nocturne de nos rues. Ce dossier très « journalistique » vous permettra d'apprécier les choix qui ont été faits en la matière, en donnant la parole à tous les avis. Vous-même, aurez la possibilité de le faire en nous retournant le coupon destiné à cet effet.

Comme vous avez pu le constater avec la nouvelle équipe municipale, nous avons, en l'espace de cinq mois à peine, donné une nouvelle impulsion à notre village, dans un contexte sanitaire compliqué et avec un budget contraint.

Avant de vous laisser feuilleter ce magazine, je veux vous dire que le cadre de vie d'une commune comme la nôtre est un rêve pour de nombreux citoyens et nous devons en avoir conscience même si, de temps à autres, certaines incivilités empoisonnent le quotidien. Plus que jamais en cette période sombre pour nos commerces et entreprises sachons faire preuve de solidarité

Les élus et le personnel municipal resteront à votre disposition pour vous écouter et vous accueillir ; la taille de notre commune nous permet cette proximité et cette solidarité : préservons-les pour que l'année qui s'annonce vous apporte à tous santé, prospérité et bonheur.

Le nouveau conseil municipal



■ **GAUVAN Benoît** : Maire

■ **ALLEVARD Vincent** : 1^{er} Adjoint

Les finances, les ressources humaines, les subventions, les marchés publics et les affaires générales.

■ **MARCHAL Marion** : 2^e Adjointe

L'implication citoyenne, relevant des domaines suivants : l'animation citoyenne, l'intergénérationnel, la médiation et la prévention, le Conseil Municipal Jeunes et Enfants, les quartiers, le cimetière.

■ **SEDNEFF Thierry** : 3^e Adjoint

L'urbanisme, le logement, le patrimoine, l'agriculture et les anciens combattants.

■ **BONNAFOUX Angélique** :
4^e Adjointe

La génération future, relevant des domaines suivants : l'éducation, les accueils de loisirs, le Centre Municipal des Jeunes, la petite enfance, la restauration scolaire, le périscolaire.

■ **IMBERT François** : 5^e Adjoint

Les associations sportives, les salles municipales, les équipements sportifs.

■ **BOLEA Catherine** : 6^e Adjointe

Le Coeur de Ville, relevant des domaines suivants : le commerce, l'artisanat, l'industrie, les services, la promotion de la commune, le marché hebdomadaire.

■ **FIGAROLI Roberto** : 7^e Adjoint

La communication, l'événementiel, les festivités, le jumelage, le bulletin municipal et le site internet.

■ **SAEZ Michèle** : 8^e Adjointe

La solidarité relevant des domaines suivants : le Centre Communal d'Action Sociale, la santé prévention et le logement aidé.

■ **MARTINON Marie Thérèse** :

Conseillère municipale déléguée

Les affaires sociales et les seniors.

■ **CHESNEL Bruno** :

Conseiller municipal délégué

Le handicap et la mobilité relevant des domaines suivants : les déplacements, l'accessibilité et le handicap.

■ **AMARAL Frédéric** :

Conseiller municipal délégué

Les travaux, l'entretien et la sécurité des bâtiments communaux, la sécurité routière.

■ **FIORI Emilie** :

Conseillère municipale déléguée

Les associations socio-culturelles.

Toute la lumière sur



Quelques-uns veulent plonger dans le noir total certains quartiers de la ville afin de gêner le moins possible la faune nocturne, tandis que d'autres redoutent vols et agressions. Essayons d'y voir plus clair...

Afin d'optimiser l'éclairage public, une délibération du Conseil municipal en date du 12 décembre 2019, a validé l'extinction des rues de certains quartiers résidentiels entre 23 heures et 5 heures. Il est apparu évident qu'afin de baisser de façon significative la dépense énergétique, il convient de faire appel aujourd'hui à un éclairage « intelligent ».

Rénover les installations vieillissantes est un puissant levier d'économies à court terme. Aussi, la substitution des anciennes lanternes par des leds apparaît aujourd'hui incontournable. Thierry Arnoux, responsable de la gestion du patrimoine des réseaux secs au sein de la DLVA est formel : « Nous avons mis en place ce type d'éclairage sur les douze communes les plus éloignées de la DLVA et cela permet une économie de 25% ».

l'éclairage public...

Un atout écologique et financier

Ce n'est pas seulement l'aspect financier qui est mis en avant dans cette décision, l'impact écologique d'une telle mesure fait également partie des priorités de la nouvelle équipe municipale. En effet, on sait aujourd'hui qu'un éclairage trop violent ou ininterrompu est de nature à présenter des dangers à la faune, à la flore ou aux écosystèmes. C'est pourquoi le choix d'éteindre certains secteurs la nuit, répond à ces exigences tout en améliorant aussi le bilan carbone.

Pourtant, une fronde s'est élevée contre le noir total dans certains quartiers, mettant en avant des risques de cambriolages accrus et des accidents, notamment au détriment des personnes âgées dont le pas n'est plus aussi sûr qu'avant. On peut comprendre cet argument même si, dans le village de Mouy dans le département de l'Oise qui compte environ 5 000 âmes, donc comparable à Oraison, une interminable polémique divisait la commune. Ce système fonctionne depuis 2015 (extinction de minuit à 5 heures) et désormais avec 5 années de recul, on a tiré les conséquences : la ville de Mouy ne s'est pas transformée en jungle urbaine et le dernier bilan de la gendarmerie a même fait apparaître une baisse des vols et des dégradations.

Sans vouloir bien entendu prendre ces résultats pour argent comptant, nous avons souhaité vous donner toutes les informations afin que vous puissiez vous forger votre propre opinion et surtout nous la faire partager en nous déposant en mairie le coupon-réponse à découper au bas de la page 7.

Une des solutions envisageables pourrait être de repousser l'extinction de l'éclairage de certains quartiers de 2 heures, à savoir à partir de 1 heure du matin contre 23 heures aujourd'hui, afin de permettre aux noctambules qui reviennent d'un spectacle, du restaurant ou d'une soirée entre voisins, d'échapper au noir total ?

En attendant une prochaine décision qui tiendra compte aussi de vos réponses que nous communiquerons à la DLVA puisqu'elle en a la compétence, il faut préciser qu'aujourd'hui, plus de 15 000 communes en France ont opté pour neutraliser l'éclairage une certaine partie de la nuit. Avec nos 1 210 points lumineux existants à Oraison, la limitation de l'éclairage et l'installation de leds sur tous les lampadaires, permettraient une économie de quelque 26 000€ par an, soit environ la moitié de notre facture. Reste que la transformation d'un point lumineux en système led revient à 300€...

La législation

L'article 41 de la Loi Grenelle II (article L.583-1 du Code de l'Environnement) oblige à prévenir, supprimer ou limiter les émissions de lumière artificielle. Des prescriptions techniques peuvent être réglementées par arrêté, le préfet pouvant même imposer des mesures plus restrictives en tenant compte notamment de la température de couleur ou de la puissance. Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2020, les nouveaux luminaires qui sont installés doivent être conformes à toutes ces dispositions.





« La tête dans les étoiles »

Claire Barbey-Lacaille a apprécié la fin de la pollution lumineuse : « Vivre dans une région avec les plus beaux ciels étoilés d'Europe et ne pas pouvoir en profiter, quelle frustration ! Merci pour cette sérénité, ce silence et tous ces jolis moments que vous nous avez permis de passer en famille et entre amis ! J'entends déjà les détracteurs se plaindre du manque de lumière et de cette pseudo insécurité et j'ai eu connaissance d'une pétition jouant sur la peur de personnes vulnérables : quel dommage de perdre autant d'énergie à remettre en question tous les changements proposés en diffusant des informations erronées ! Stop à l'anxiété ! »



Gendarmerie, quelques chiffres

Pour le major le Tirant, Chef de la brigade territoriale d'Oraison, le rapport entre l'augmentation de faits de délinquance nocturne et l'extinction de l'éclairage n'est pas établi.

« Nous n'avons pas fait plus d'interventions nocturnes depuis l'extinction des lampadaires. Entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2020, sur les 7 communes de la circonscription, nous avons effectué 168 interventions en 2019 contre 140 en 2020, soit une baisse de 16,67 % cette année ».

Entre 19 h et 7 h du matin, il y a eu 57 interventions contre 63 en 2019. À l'objection « on fait dire aux chiffres ce que l'on veut », la réponse a été claire, ils émanent de la direction générale de la gendarmerie nationale, et sa conclusion a été sans détour.

« Le fait qu'il y a eu moins d'éclairage nocturne n'a pas impacté le nombre de cambriolages ».

La transformation de chaque point lumineux en système led coûte environ
300 €



« Les statistiques, on leur fait dire ce qu'on veut »



Gérard Léoka a développé un argumentaire visant au rétablissement de l'éclairage nocturne en s'appuyant sur des questions de sécurité. Il indique que quatre propriétés du lotissement Plein Sud ont été visitées vers les trois heures du matin avant qu'un résident, muni d'une torche, ne les fasse fuir sans toutefois pouvoir les identifier vue l'obscurité.

Dénonçant une décision sans concertation, il dit ne pas croire aux statistiques qui avancent que les cambriolages ont lieu plus le jour que la nuit : « Les statistiques on leur fait dire ce qu'on veut ! ». Il a lancé une pétition pour demander le rétablissement total de l'éclairage de nuit.

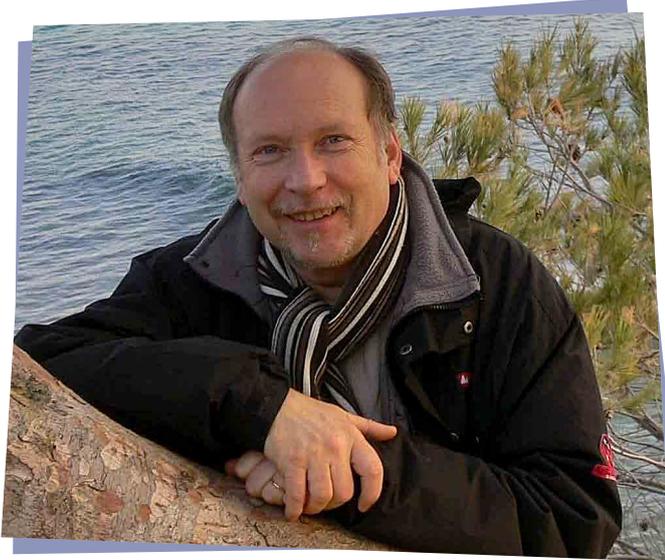


EcoRaison, constat et point de vue

Philippe Souder nous a transmis un rapport de l'ADEME. L'éclairage public représente 30 à 50 % des consommations d'électricité d'une commune... La rénovation des luminaires pourrait générer 40 à 70 % d'économie.

L'extinction de l'éclairage de nuit est souvent un mélange d'intérêts individuels, collectifs, économiques et environnementaux. Cependant, selon une enquête d'Harris Interactive, 86 % des Français se disent prêts à accepter d'éteindre l'éclairage public inutile en milieu de nuit. Des freins bloquent l'acceptation de cette mesure. D'abord le sentiment d'insécurité lié à l'absence d'éclairage, la population craignant une augmentation des cambriolages, et l'accidentologie avec le risque d'une hausse du nombre d'accidents de la route et de chutes des personnes à mobilité réduite ou âgées.

Pour conclure, « Nous sommes favorables à une extinction partielle et mesurée de l'éclairage de nuit, selon les situations, les quartiers et les besoins. Toutefois nous insistons sur la méthode. Le pré-diagnostic, l'état des lieux et la consultation citoyenne sont pour nous le socle et les trois préalables indispensables à toute forme de décision qui appartiendra à la commune ».



Les impacts sur la biodiversité



30 % des vertébrés, plus de 60 % des invertébrés et mammifères, 90 % des amphibiens et 95 % des papillons sont nocturnes. Leur vie est donc adaptée à la nuit sans aucun éclairage. Ces derniers peuvent créer des éblouissements, des collisions, modifier le déplacement d'oiseaux migrateurs...

Alors quelles solutions ? Il est faux, selon l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, de penser que les leds sont une solution, sauf si l'on utilise des leds ambrés et non pas bleus.

Réduire la période d'éclairage, ajuster l'orientation et réduire l'intensité en fonctions des usages font partie des solutions possibles.



Votre avis compte pour nous !

Pour ou contre la suspension de l'éclairage nocturne ?* _____ □



Quels horaires vous sembleraient le plus appropriés ?

.....

Vos coordonnées ? (Facultatif)

.....

Coupon à retourner en mairie

*Cocher la case de votre choix



Jeunesse/CCAS

Service jeunesse

Les enfants des accueils de loisirs du plus petit, au plus grand sont amenés à participer à des activités en lien avec nos projets pédagogiques. Le respect, le partage, l'échange, le vivre ensemble sont les maîtres mots de nos objectifs.

Dans un contexte bien particulier, avec un nouveau protocole sanitaire spécifique aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) arrivé très tardivement, les équipes d'animation ont dû revoir tous leurs programmes estivaux afin de les réadapter à la situation. Une réorganisation des groupes, de la restauration, des entrées, des sorties... a été faite et conservée à la rentrée.



Foyer Mistral



Début septembre le foyer Mistral a repris ses activités avec le retour de l'animatrice Karine Dubois. Les usagers ont été ravis de se retrouver dans leurs murs et ont chaudement remercié leur animatrice remplaçante Sabine Gallier qui a su, avec ses qualités d'écoute, consolider un fort lien social.

Malheureusement le second confinement nous a contraint à suspendre les activités mais l'équipe municipale travaille sur des projets qui seront proposés dès la réouverture du foyer.

Les jardins communaux

Jardins communaux, partagés, solidaires, peu importe la terminologie, mais toujours est-il que depuis leur création, ils se sont développés. « Rancure 1 » et « Rancure 2 » répondent à des besoins sociaux réels dans l'esprit de solidarité, partage et royaume des enfants. Les ayants droit sont les oraisonnais ne disposant pas de jardin privatif, justifiant leur non-imposition fiscale et qui s'engagent à entretenir leur parcelle.



Chaque année la fête des jardins s'organise autour d'un repas partagé entre les jardiniers, leurs familles et de nombreux invités pour montrer que l'amitié fait aussi partie du voyage. Fred Grima, (photo) responsable expérimenté bénévole conseille les novices, il apprécie cette ambiance de loisir utile et créative.

Des parcelles restent disponibles, il suffit de s'adresser au CCAS et les nouveaux arrivants seront les bienvenus.

Solidarité en période de Covid-19

Afin de venir en aide aux commerçants confinés, Catherine Boléa a sollicité René Bettocchi de l'Association Oraison accueil informatique qui a listé les commerçants disposant d'une page Facebook, ce qui représente un travail énorme. Et il nous a gentiment autorisés à utiliser son travail sur le site de la ville afin d'aider les commerçants dans la mise en place d'un système « clic&collect ».

D'autre part, la DLVA et la CCIT ont autorisé les commerçants à utiliser gratuitement la plateforme **omondrive.fr** pendant un mois, une plateforme sur laquelle ils peuvent proposer leurs produits à la vente et nous avons relayé cette opportunité auprès des commerçants.

Le CCAS quant à lui, a écrit à plus de 500 Oraisonnais afin de leur faire parvenir leurs bons d'achat qui remplacent cette année les colis de Noël. Michèle Saez, Marie-Thé Martinon et Bruno Chesnel se sont chargés des envois. Merci à tous !



Vie associative

Associations

La culture c'est l'ouverture aux autres et au monde. Chaque association, dans son domaine et par sa spécialité, fait vivre notre village.

Nous avons déjà pu le constater lors du marché nocturne organisé le 14 août, marché qui a été un beau moment de partage. Les élus savent pouvoir compter sur les précieuses associations oraisonnaises, et envisagent de nouveaux projets pour cette fin d'année. A l'heure où nous mettons sous presse, nous attendons l'accord

de la Préfecture pour organiser le Téléthon le 5 décembre. Cette journée mettrait en avant les compétences de notre vie locale et nous réunirait autour d'une belle cause. Nous espérons aussi pouvoir organiser le marché de Noël les 19 et 20 décembre, ainsi que la parade et le feu d'artifice le samedi 19 décembre dans la soirée.

Forum des associations

Le forum des associations est comme chaque année un temps de rencontre, de retrouvailles après les vacances, et le meilleur moment pour s'inscrire ou se réinscrire dans un club.

Notre ville est riche de son tissu associatif, il touche toutes les tranches d'âges, tous les goûts, et s'ouvre à tout le monde. Difficile, après avoir arpenté ce marché jovial, de dire que l'on s'ennuie à Oraison. Entre le sport

physique et le sport cérébral, le don de soi à travers le monde caritatif, le loisir à dominante culturelle ou purement récréative, chacun peut y trouver une bonne raison de s'impliquer, il suffit de pousser la porte.



Recensement

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer... Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement, nous vous invitons à privilégier vos réponses par internet.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Jumelage

Une rencontre virtuelle

La crise sanitaire nous ayant interdit de nous rendre à Traversetolo comme prévu, c'est par visioconférence que nous avons échangé avec le maire Simone Dall'Orto et de la DGS Simona Morini, en présence de l'adjoint au jumelage Roberto Figaroli, de la présidente du jumelage Hélène Doucet, de son homologue italienne Irène Ruffini ou encore de Jean-Philippe Didelet proviseur du collège d'Oraison afin d'envisager dès que possible les festivités du 40^e anniversaire et de maintenir un lien virtuel en participant à la rédaction du journal de l'école italienne ou d'échanger des livres et revues ou encore la création d'une web radio. Des projets unanimement salués par les participants.



Brève



Vous êtes propriétaire d'un logement dans le centre ancien d'Oraison ?

Vous avez des projets de travaux ?

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) arrive sur votre commune : des aides financières et un accompagnement gratuit pour étudier tous vos projets.

Contact : opah-oraison@logiah.com
et 06.74.47.14.58





La majorite municipale a une délégation forte à la DLVA

Depuis le 10 juillet, le président de la DLVA (Durance Luberon Verdon Agglomération), Jean-Christophe PETRINY, m'a confié la délégation sur la gestion et le traitement des déchets et assimilés, en tant que 3^e vice-président.

C'était une volonté de notre équipe municipale d'avoir une délégation forte à la DLVA. En effet, cette délégation est un des enjeux du mandat, car nous devons répondre à des obligations règlementaires d'ici 2023 sur le traitement et la collecte des bio-déchets, ainsi que sur la diminution du tonnage des ordures ménagères d'ici 2025 dû à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui passe de 25 € la tonne, en 2020 à 65 €, en 2025.

Dès mon arrivée, je me suis attaché à rencontrer l'ensemble du personnel de ce service qui comprend la collecte des déchets et les 11 déchèteries du territoire de l'agglomération. Cela m'a permis de prendre connaissance de l'ampleur de la tâche, mais également de la motivation du personnel à vouloir faire évoluer ce service.

Dès le mois de septembre, j'ai lancé une étude avec l'objectif d'harmoniser ce service, qui a été transféré par les 3 communautés de communes qui ont constitué la DLVA (CCLDV, ILO et SUD 04). Cette étude doit également nous permettre d'apporter des solutions pour la collecte et le traitement des bio-déchets.

Mon objectif premier est la réduction du tonnage des ordures ménagères qui sont portées dans le centre d'enfouissement de Valensole. C'est pourquoi, pour 2021 je proposerai d'étendre la pose de container de tri jaune, au plus près des habitants, la mise en place de composteurs à destination des particuliers et le développement de la collecte des emballages dans les cantines des établissements scolaires. Mon travail quotidien avec les services de la DLVA permet à Oraison d'être présent au sein de cette instance et d'avoir une oreille attentive à nos problématiques locales.

Vincent ALLEVARD,
Premier adjoint au maire

Groupe Oraison ensemble c'est maintenant

La Covid 19 devenue une réalité quotidienne, nous sommes tous contraints de gérer l'incertitude de demain. Nos questionnements et nos réflexions sont nombreux face à nos besoins de services, de qualité de vie et de sécurité au quotidien. Depuis 3 mois nous travaillons à un réel changement des comportements politiques pour une démocratie participative au sein du Conseil. Toutefois, nous regrettons certaines insuffisances au niveau du dialogue avec la majorité. Rien nous laisse entrevoir une action politique ambitieuse, ni l'existence de projets moteurs qui permettraient,

demain, de relever les défis sociaux, environnementaux et financiers. Absence également de programmations de plans sur la sécurité, la santé, l'attractivité du centre-ville ou encore la transition énergétique. L'extinction nocturne de l'éclairage public présente des enjeux à la fois économiques, environnementaux et sociaux. Nous demandons au maire de rechercher un juste équilibre entre les objectifs à atteindre et la détermination des secteurs prioritaires en matière d'éclairage public au regard des circonstances locales afin d'éviter tous dommages susceptibles d'engager la responsabilité de la commune. La

sécurité des personnes et des biens, la diminution des nuisances lumineuses et la maîtrise de la consommation sont des objectifs à atteindre simultanément. L'éclairage public constitue l'un des moyens principaux de signaler certains dangers la nuit et constitue un impératif de sécurité publique. La vétusté des installations est la principale cause de la surconsommation et de la nuisance lumineuse.

**Isabel Gamba - Stéphane Dubois -
Laurence Leplatre - Olivier Laurent**

Rassemblement National

Aucun texte ne nous a été communiqué par le Rassemblement National.

Événements

Exposition des artistes locaux

De nouveaux artistes ont rejoint le groupe des « anciens » et fidèles pour cette 22^e édition sur le thème de « La Bohème ».

Cette année, ils étaient 15, Covid oblige, rejoints par les enfants du CMJ et des résidents de l'accueil de jour des Tilleuls. Les artistes des communes voisines sont aussi invités à exposer, permettant ainsi une plus large diffusion de leurs œuvres et du renouveau ; L'accueil de jour des Tilleuls, encadré par M^{me} Lany Christine avec un tableau intitulé « La roulotte » a remporté le premier prix. Le second prix revient à M^{me} Jacqueline Robert pour son tableau « La bohème en action ». La municipalité leur a offert des toiles, de la peinture et des pinceaux.



Hippodrome : une seule réunion pour l'année !



Il a fallu s'en contenter... et les 80 bénévoles étaient heureux néanmoins d'entourer le président Jean-Pierre PELAGIO, dimanche 6 septembre.

Une seule réunion donc, mais de qualité, avec près de 2 000 personnes présentes sur ce bel hippodrome réservé aux chevaux trotteurs. La présence du nouveau maire Benoît GAUVAN, bon nombre de conseillers et d'adjoints, ont conforté les membres de cette dynamique association de la place importante que revêt la Société hippique d'Oraison.

En 2021, 4 réunions sont programmées : dimanche 25 avril, samedi 8 mai, dimanche 4 juillet et dimanche 12 septembre.

Marché nocturne de l'été

Le vendredi 14 août 2020, la mairie d'Oraison, avec l'aide du comité des fêtes, a organisé le premier marché nocturne de l'été. Malgré des conditions sanitaires particulières, cette première édition a été un succès. Les Oraisonnais et les visiteurs des communes alentours étaient heureux de pouvoir passer cette agréable soirée d'été dans les ruelles animées de notre beau village. Les exposants avaient répondu avec ardeur à notre appel, et les commerçants ont largement participé à la réussite de cette manifestation, en restant ouvert bien au-delà de leurs horaires habituels. Cette soirée fut un moment de grâce, où malgré la stricte application des gestes barrières, tous ont oublié, pendant quelques heures, les mois passés et les épreuves. D'ailleurs, à 22 heures, lorsque la musique s'est arrêtée, nous avons tous envie de rester encore un peu ...

Alors, rendez-vous l'été prochain ?





Fête de l'amande

Michel Doucet, président de l'association organisatrice de la fête de l'amande, a présenté sa ville sous forme de portrait chinois. Si Oraison était un fruit, ce serait une amande bien entendu.

Cette 13^e édition s'est déroulée avec moins d'exposants, moins de visiteurs et dans une sécurité sanitaire renforcée.

Pour répondre aux conditions de distanciation, il fallait exclure le cassoir de Valensole, qui concentrait beaucoup de monde. La ville était interdite aux véhicules, et parfaitement sécurisée avec le concours de la Police municipale et des forces de gendarmerie.

Les personnalités du monde politique et économique, parmi lesquelles le maire Benoit Gauvan, le président du Département René Massette, le député Christophe Castaner, le sénateur Jean-Yves Roux et la préfète Violaine Démaret, se sont entendus sur les enjeux de relance de la filière.

Dans les allées, les stands regorgeaient de senteurs, douceurs et produits du terroir, des espaces étaient dédiés aux enfants et à la littérature.

L'amande a été déclinée dans toutes ses applications, en un mot comme en mille, la journée a été belle.

